

Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal n° 89 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques de football C et D du centre sportif d'En Bord

Gland, le 01 décembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

M.	Nicolas Pellet	PLR, 1er membre
M.	Evan Lock	GDG rapporteur
M.	Alain Bringolf	GDG
M.	Jérôme Frachebourg	GDG
M.	Sébastien Bertherin	GDG
Mme	Iulica Gorgoni	PS-Les Verts-e-s
Mme	Angelita Galvez	PS-Les Verts-e-s
M.	Rasul Mawjee	PLR
Mme	Isabelle Wegmann	UDC

s'est réunie les 10,20 novembre et 1^{er} décembre.

Excusé-e-s

Le 10 novembre : Jérôme Frachebourg

Remerciements

Les membres de la COFIN remercient Messieurs Gilles Davoine, Municipal des Finances, de l'Economie, des Sports et des Domaines, et Julien Ménoret, Chef du Service des Finances, de l'Economie et des Sports, pour la qualité des informations fournies dans le cadre des réponses écrites à leurs questions.

Préambule

Les travaux de construction de la conduite de l'APEC traversant le terrain D (construit en 2010) ont mené à la réflexion de l'opportunité de procéder à la réfection de ce terrain. De plus le terrain C, construit en 2004, est en piteux état. Il semblait donc judicieux de réaliser ces travaux en coordination avec le SIE (concernant le terrain D) pour des raisons de synergie évidente. Les terrains seront refaits en alternance, en commençant par le terrain C, ce qui permettra de maintenir l'activité sportive. A noter que le revêtement des deux terrains sera de dernière génération et conforme à toutes les exigences européennes et nationales.

Informations

La réfection du terrain C est urgente étant donné son état d'usure avancé. En effet, il a dépassé depuis longtemps la date de remplacement préconisée pour son revêtement. Celui-ci sera donc remplacé en premier. A noter que ce terrain, une fois remis à neuf sera toujours mis à disposition du public.

Le terrain D est encore praticable et sera donc refait une fois le terrain C terminé, ce qui permettra une exploitation en continu.

La COFIN a demandé le détail des dépenses pour l'infrastructure et les équipements pour chaque terrain.

« La partie infrastructure concerne l'enlèvement et l'évacuation en décharge spécialisée des anciens revêtements, la reprise des compactages, de la planimétrie des terrains et enfin la pose des nouveaux revêtements et remplissages. La différence entre les deux terrains se fait car la couche de souplesse doit être remplacée sur le terrain D notamment car le passage des conduites de l'APEC implique son retrait obligatoirement. »

Détail infrastructure Terrain C	
Dépose des poteaux de corner	120.00 CHF
Contrôle caméra et curage du réseau de drainage	5'720.00 CHF
Dépose du revêtement en gazon synthétique	63'240.00 CHF
Déflashage de la couche de souplesse coulée existante	6'696.00 CHF
Gazon synthétique Heroshape P+ 45 mm	178'560.00 CHF
Remplissage sable de lestage	38'688.00 CHF
Remplissage Pinefill	94'488.00 CHF
Encollage périphérique	1'728.00 CHF
Test de conformité in-situ	6'850.00 CHF
Homologation ASF	500.00 CHF
Journal d'entretien	250.00 CHF
Manuel d'entretien	250.00 CHF
Entretien spécifique 2x par an	6'700.00 CHF
Remplissage en matériaux Pinefill	6'480.00 CHF
Mise en place granulats	5'208.00 CHF
Total HT	415'478.00 CHF
Détail infrastructure Terrain D	
Démolition des buts de football seniors	690.00 CHF
Démolition des buts de football juniors rabattables	460.00 CHF
Démolition des buts de football juniors mobiles	1'150.00 CHF
Dépose des poteaux de corner	120.00 CHF
Démolition des abris joueurs	1'080.00 CHF
Contrôle caméra et curage du réseau	4'680.00 CHF
Dépose du revêtement en gazon synthétique	79'608.00 CHF
Nivellement de la couche de réglage	13'392.00 CHF
Compactage de la couche de réglage	8'184.00 CHF
Géotextile de séparation Tessildran	9'672.00 CHF
Couche de souplesse Flexidrain®	72'912.00 CHF
Gazon synthétique Heroshape P+ 45 mm	178'560.00 CHF
Remplissage sable de lestage (variante)	38'688.00 CHF
Remplissage Pinefill	94'488.00 CHF
Encollage périphérique	1'728.00 CHF
Test de conformité in-situ	6'850.00 CHF
Homologation ASF	500.00 CHF
Journal d'entretien	250.00 CHF
Manuel d'entretien	250.00 CHF
Entretien spécifique 2x par an	6'700.00 CHF
Remplissage en matériaux Pinefill	6'480.00 CHF
Mise en place granulats	5'208.00 CHF
Total HT	531'650.00 CHF

Détail équipements Terrain C	
Diagnostic du réseau d'arrosage intégré	3'570.00 CHF
Poteaux de corner	900.00 CHF
Réparation ponctuelle de clôture pare-ballons ht. 400 cm	2'600.00 CHF
Système d'arrosage complet	120'000.00 CHF
Station de surpression	90'000.00 CHF
Étude hydraulique préalable à l'installation d'une station de surpression	4'000.00 CHF
Contrôle du système d'éclairage existant	4'000.00 CHF
Total ht	225'070.00 CHF
Détail équipements Terrain D	
Diagnostic du réseau d'arrosage intégré	3'570.00 CHF
Buts de football mobiles top	12'760.00 CHF
Buts de football juniors mobiles top	17'760.00 CHF
Poteaux de corner	1'800.00 CHF
Cabines joueurs	13'720.00 CHF
Clôture pare-ballons ht. 400 cm	50'000.00 CHF
Clôture pare-ballons ht. 600 cm	16'275.00 CHF
Portail simple battant 120 x 200 cm	6'300.00 CHF
Portail double battants 400 x 400 cm	8'740.00 CHF
Remplacement du grillage simple torsion sous la main-courante existante	17'000.00 CHF
Remplacement du grillage simple torsion de la clôture pare-ballons	21'500.00 CHF
Remplacement du grillage simple torsion par des filets pare-ballons	5'950.00 CHF
Remplacement ponctuel de grille adronit	1'975.00 CHF
Total HT	177'350.00 CHF

L'analyse des tableaux fait ressortir de gros montants, en particulier concernant les prix du gazon synthétique, le remplissage du Pinefill, la dépose des revêtements existants et la couche de souplesse Flexidrain du terrain D. Cela peut paraître onéreux mais vu le peu d'entreprises qui effectuent ces travaux une mise en concurrence est difficilement envisageable.

L'APEC contribue pour CHF 50'000.- à la rénovation du terrain D. La COFIN s'est demandé si ce montant était réaliste et s'il a été calculé sur des bases réelles. La réponse est limpide et à l'avantage de la Commune. En effet le devis calculé par RealSport est inférieur (CHF 45'138.-) Enfin si les travaux ne concernaient que la pose du tuyau les montant des travaux serait encore inférieur (CHF 30'000.-).

Des subventions cantonales de 25% du total des travaux ainsi que du Fonds du Sport (montant pas encore connu) contribueront à fortement diminuer le coût final du préavis.

Délibérations

La COFIN comprend l'urgence de rénover ces deux terrains de football et soutient le développement du sport et en particulier la création d'équipes de football féminines. Des équipements modernes, respectueux de l'environnement et répondant aux normes des instances du sport sont des atouts indéniables pour le centre sportif et la Ville de Gland.

Conclusions

Au vu des informations obtenues, la Commission des finances recommande, à la majorité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis municipal n° 89 et de prendre les décisions suivantes :

décide

- I. - d'accepter le préavis n° 89 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la réfection des terrains synthétiques C et D du centre sportif d'En bord ;
- II. – d'accorder le crédit de CHF 1'600'000.- et autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- III. – d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CH 1'55'000.- ;

prend acte

- I. - de l'amortissement du montant net de CHF 1'550'000.- sur une période de 15 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des travaux.

Signatures des membres de la Commission

Nicolas Pellet ; 1 ^{er} membre	Iulica Gorgoni
Evan Lock ; rapporteur	Rasul Mawjee
Jérôme Frachebourg	Sébastien Bertherin
Alain Bringolf	Isabelle Wegmann
Angelita Galvez	